

Conseil de Quartier le compte-rendu

Marendiers

Réunion du mardi 2 octobre 2018 – Groupe Scolaire Les Marendiers



Corinne VINCENT
coprésidente habitante

Amandine GAILLARD
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échanges avec la police municipale :

• **Caméra allée des Chênes** : les conseillers de quartier demandent des précisions sur le fonctionnement de la caméra. Le représentant de la police précise que cette caméra tourne à 360 degrés ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur la zone. L'agent demande aux habitants d'appeler la police municipale dès que le fait survient afin que les équipes du centre de supervision urbain puissent porter en direct une attention particulière aux images prises sur cette zone et la zoomer. Il précise qu'aujourd'hui 260 caméras sont opérationnelles à Saint-Priest et que la vidéoverbalisation fonctionne en particulier au centre ville pour le stationnement dangereux ou anarchique.

• **Parc du fort** : les conseillers de quartier souhaitent savoir s'il y a eu des verbalisations suite à des barbecues qui auraient été réalisés malgré l'interdiction. Le policier municipal répond qu'aucune verbalisation n'a été faite, il évoque plutôt des actions de médiation. Ainsi la police invitait les personnes à cesser les barbecues et à quitter la zone lorsqu'elles étaient appréhendées en train d'en commencer un. Les conseillers de quartier indiquent que depuis l'interdiction, le parc est plus propre et plus calme. Le policier précise que lorsque

le gardien du fort est absent, des agents de surveillance de la voie publique se déplacent dans le parc.

• **Un habitant indique que certains ralentisseurs** trop hauts peuvent être gênants et demande si à l'échelle de la ville, ils sont tous conformes. Cette question sera transmise au service voirie.

• **Un conseiller de quartier demande si la police municipale peut verbaliser** des personnes qui ne ramassent pas les déjections canines de leur animal. Le policier indique qu'en cas de flagrant délit, l'agent demande à la personne de rendre le lieu propre et il est habilité à verbaliser.

➤ Rue Cuvier et Descartes : mise en œuvre de la sécurisation des cheminements piétons

Suite à deux réunions avec les riverains des rues Cuvier et Descartes, les habitants ont donné un avis favorable à la mise en sens unique de la rue Puits Vieux vers Grisard et de la rue Descartes de Cuvier vers Grisard. Cette modification permettra la création de cheminements piétons plus sécurisés et de places de stationnement.

Les travaux se sont déroulés en plusieurs étapes et devraient se terminer très prochainement. La balayeuse est passée une deuxième fois, avant de procéder au marquage au sol.

Les riverains de la rue Descartes demandent aujourd'hui une réfection des trottoirs qui n'est à ce jour pas programmée.

➤ Point sur le déplacement de l'arrêt de bus ligne 50

Les conseillers de quartier souhaiteraient que le conducteur de la ligne C25 utilise la zone de stockage pour stationner ce qui éviterait des bouchons en période de pointe. La Ville a adressé une demande au Sytral qui a indiqué que la ligne C25 étant une ligne forte, avec un bus articulé de 18m, le conducteur est contraint de toujours s'arrêter sur chaussée tout au long de son parcours.

➤ Cadre de vie : entretien de la rue Arthur Rimbaud

Un conseiller de quartier indique que suite à la saisine du centre de contacts

de la Métropole, Greco, une équipe est intervenue pour procéder à un entretien de la rue ainsi qu'à un enlèvement des mauvaises herbes. Il regrette d'avoir du faire part de son mécontentement pour qu'une intervention ait lieu et s'interroge sur la pérennité de l'action des équipes. La Ville a aussi adressé la même demande à la Métropole.

➤ Suite des actions contre le moustique tigre

La Ville indique que 3601 visites ont été programmées par l'Entente Interdépartementale de Démoustication et seulement 890 domiciles ont pu être visités. L'objectif des interventions de l'organisme est de communiquer les gestes de bonnes pratiques en particulier auprès des particuliers et de détecter des situations problématiques. Quelques personnes du quartier n'ont pas souhaité accueillir les agents de l'EID. Aussi, les conditions climatiques du printemps, de l'été, et du mois de septembre ont été des facteurs aggravants qui ont malheureusement permis d'entretenir la dynamique de reproduction.

L'entente interdépartementale de démoustication est aussi intervenue dans plusieurs jardins partagés et auprès des gardiens de cimetières. La Ville indique aussi qu'une crèche au village est particulièrement touchée par la problématique. Pour ce cas, l'installation d'un piège à moustiques automatique est à l'étude mais ne sera pas étendue sur l'ensemble de la ville avant d'en tester l'efficacité. Des conseillers de quartier demandent pourquoi la Ville ne procède pas à un traitement plus efficace du moustique tigre. La Ville rappelle qu'aucun traitement chimique ou biologique ne peut être effectué tant qu'aucune maladie (dengue, zika ou chikungunya) n'est déclarée officiellement. En parallèle, la Ville souhaite développer l'implantation de refuges à oiseaux pour lutter contre la prolifération des moustiques.

➤ Retour de la proposition d'implanter un verger participatif dans le quartier

La Ville indique que dans le cadre du plan nature un verger participatif sera implanté

dans le parc du Fort à proximité des jeux afin de développer encore la biodiversité dans ce secteur et d'apporter de l'ombre dans un espace très fréquenté par les familles. La Ville étudiera de manière complémentaire la proposition du conseil de quartier d'implanter un autre verger sur les anciens terrains de bi-cross.

➤ **Actualités des dossiers nuisances aériennes et shunt de Manissieux/déclassement A6/A7**

La Ville indique qu'il n'y a pas d'actualité nouvelle sur ce projet. La Ville rappelle la position du Maire sur ce qu'on appelle le nœud de Manissieux. D'une part, il ne s'agirait que d'une solution temporaire pour absorber tout le trafic supplémentaire lié au déclassement de l'A6-A7 et d'autre part ce projet se situe dans un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains – un PENAP.

Le Président de la Métropole de Lyon s'est engagé à réexaminer avec le plus grand sérieux les études et le Préfet de Région a confirmé à la Ville qu'aucune décision n'a été prise au sommet de l'État et qu'il était également soucieux du respect des territoires et des habitants.

Les conseillers de quartier s'inquiètent de l'absence d'actualité sur le dossier et se demandent si la mobilisation des associations locales pourrait permettre d'alerter plus fortement les pouvoirs publics. Ils souhaitent aussi attirer l'attention sur la proximité du shunt avec le centre aéré et le collège qui accueillent des enfants qui seraient exposés encore plus à la pollution.

➤ **Retour sur les manifestations 50 ans de Bel Air : balade urbaine**

Les conseillers de quartier saluent le travail remarquable des conseillers Plaine de Saythe/Bel Air et Centre Ville/Gare/Garibaldi qui ont organisé une balade urbaine sur les 50 ans du plateau de Bel Air en lien avec les archives municipales. La coprésidente suppléante indique avoir pu découvrir un quartier traversé par des nombreux espaces verts et agrémenté par des parcs et squares très qualitatifs. La balade a permis aux habitants de découvrir aussi la résidentialisation du secteur Mansart-Farrère et a donné une image positive du quartier.

Les conseillers de quartier indiquent qu'il est dommage que le public n'ait pas été plus nombreux pour le concert final des 50 ans de Bel Air.

Une conseillère de quartier évoque une association qui a été récemment créée sous le nom de « Révéler Saint-Priest ». Son objectif est de mettre en valeur le patrimoine ordinaire des quartiers comme la Cité Maréchal ou la Cité Berliet. Des éléments de patrimoine ont aussi été recensés dans le quartier des Marendiers.

➤ **Fête des lumières : organisation de l'édition 2018**

Les conseillers de quartier Marendiers organiseront cette année encore une animation pour la fête des lumières en lien avec le secteur de Ménival / La Cordière. Ils donnent rendez-vous aux habitants **le jeudi 6 décembre à partir de 17h30** dans les 3 groupes scolaires Honoré de Balzac, Jules Ferry et Marendiers pour la distribution des lampions et les festivités : échassiers, musique et spectacles. Pour plus d'informations ou participer à l'organisation, les personnes peuvent contacter dès à présent le service démocratie locale au 04 72 23 49 40.

➤ **Informations mairie**

La Ville informe les habitants de l'ouverture de la Maison des Projets qui permettra aux habitants de s'informer sur les grands projets de la Ville et événements. Cet équipement se situe au 40, place Charles Ottina à la place de l'ancienne pharmacie et sera inauguré le mercredi 7 novembre à 18h30. Tous les habitants sont les bienvenus à cette inauguration.

La Ville met en place une cellule de veille sur les parcs et les squares qui se réunira une fois par trimestre avec un représentant de chaque conseil de quartier et les services de la Ville qui interviennent dans ces espaces ceci afin de faire le point sur les aménagements, animations et les questions de sécurité.

L'assemblée de quartier des Marendiers aura lieu le jeudi 22 novembre au groupe scolaire des Marendiers à 18h30. Tous les habitants sont les bienvenus pour découvrir toutes les actions menées par le Conseil de quartier et rencontrer le Maire et l'équipe municipale.

? **TOUR DE TABLE, QUESTIONS DIVERSES**

Une conseillère de quartier évoque l'arrivée préoccupante de frelons dans le secteur en particulier rue André Chénier. Elle souhaiterait qu'une communication soit faite dans *Couleurs* et sur d'autres supports afin de sensibiliser les personnes à cette problématique et que des moyens soient mis en œuvre pour la traiter.

• **Rue de la Croix Rousse vers Lavoisier** : une habitante signale une plaque d'égout mal fixée.

• **Champ en bordure de la rue Jean de La Bruyère** : une conseillère de quartier demande son entretien car l'envahissement par les ronces et hautes herbes jusque sur le trottoir et sur les barrières des riverains entraîne aujourd'hui des dépôts sauvages et la présence de rats. Ce signalement a été transmis au service espaces publics de la Ville.

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Marendiers » c'est...

20 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

BLANCHEMANCHE C., BIED A.-M., COCHET P., D'AGOSTINI M.-H.,

DARMOCHOD M.-S., DERKAOU M., DURAND P., GUDEFIN P., GUILLAUD M.,

MARANO M., MERCEY A., OLCZAK J.-A., PONTIER J.-L., PREVOST B., RAOUX C.,

VARTAN P., VERISSEL A., VINCENT C., VITO M., ZAMBARDI S.

